



COMMUNIQUÉ

Plantation et ensemencement de végétaux en bordure du petit marais et du petit aboiteau de Kamouraska

La municipalité de Kamouraska désire mettre en valeur et protéger le petit marais situé entre le parc du Petit-Aboiteau et la route du Cap-Taché. À cette fin, la municipalité et la ZIP (Zone d'intervention prioritaire) du Sud-de-l'Estuaire procèderont le 18 septembre 2023 à la plantation de petits arbustes et à l'ensemencement de plantes sauvages en bordure du petit aboiteau. De plus, la limite nord-est du petit marais sera délimitée par la plantation de piquets et un ensemencement de plantes sauvages y sera aussi effectué.

Tous les citoyens désireux d'en apprendre davantage sur le projet et sur les buts recherchés sont invités à venir rencontrer un représentant de la ZIP du Sud-de-l'Estuaire au parc du Petit-Aboiteau, mercredi le 13 septembre entre 18h et 19h30. En cas de mauvaise température, la rencontre aura lieu au centre communautaire.

Les citoyens désireux de participer bénévolement à la plantation des arbustes au petit aboiteau seront les bienvenus. Ce sera une belle occasion de s'impliquer dans la mise en valeur et la protection de cet écosystème précieux qu'est le petit marais de Kamouraska. Si vous êtes intéressé, présentez-vous avec votre pelle et votre bonne humeur au parc du Petit-Aboiteau, lundi le 18 septembre prochain à compter de 9 heures. Nous vous invitons à communiquer avec le bureau municipal pour nous donner votre nom et votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter en cas de changements au programme.

Source :

Municipalité de Kamouraska

Tél. : 418-492-6523, poste 223